

Les Premières

Laurence KLEJMAN
Florence ROCHEFORT

Laurence KLEJMAN
Florence ROCHEFORT

Historiennes du féminisme français.
Leur thèse soutenue en 1987 à
l'Université Paris VII a été publiée en
1989 sous le titre *L'égalité en marche.*
Le féminisme sous la III^e République,
Paris, Presses FNSP/Des femmes.

1. FRAISSE (G), *Muse de la Raison, la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Alinéa, 1989.

2. OFFEN (K), « Defining Feminism : a comparative historical approach », *Signs*, 1988, vol. 14, n°1. Voir également *Sur les origines des mots de « féminisme » et « féministe »*, *R.H.M.C.*, vol. 34, n°3, juillet-septembre 1987.

Julie Daubié est une première - incontestablement - et même la « première des premières ». Depuis une vingtaine d'années les travaux historiques sur les femmes, les rapports de sexe et le féminisme ont connu un véritable essor. Des biographies, des monographies, des essais ont fait avancer ce champ historique que l'on nomme génériquement « Histoire des femmes ». Toutefois, progressivement, l'histoire du féminisme s'est imposée comme un domaine spécifique tout à la fois partie prenante de l'histoire des femmes et de l'histoire politique et sociale.

A PROPOS DU MOT « FÉMINISME » APPLIQUÉ À L'ACTION DE JULIE DAUBIÉ

A la fin du Second Empire et au début de la Troisième République, le mouvement de revendication pour le droit des femmes ne n'était pas encore qualifié de féministe. Comme l'ont montré Geneviève Fraisse¹ et Karen Offen², le mot « féminisme » apparaît en France dans les années 1870, notamment - et c'est paradoxal - chez un de ses détracteurs, Alexandre Dumas fils. C'est sous la plume de la suffragette Hubertine

Auclert qu'il prendra, dans les années 1890, son sens et désignera le combat pour l'égalité des sexes. Est-il pertinent alors d'utiliser le terme en 1868 ? A notre avis, l'« anachronisme » est justifié : entre ceux et celles qui se revendiquent comme « féministes » à la Belle Epoque et les artisans d'une pensée égalitaire, tel Condorcet ou Olympe de Gouges, le fil n'est pas rompu. C'est bien du même combat qu'il s'agit.

En effet, le féminisme s'enracine dans ce courant de pensée émancipatrice et individualiste qui s'affirme sous la Révolution. Issue des Lumières, cette approche permet d'articuler égalité de nature et égalité des droits dans une même revendication du « Droit de cité » pour les femmes. Elle permet aussi de poser la femme comme « sujet » et comme citoyenne. Une question qui reviendra à l'ordre du jour à plusieurs reprises. En 1830 et 1848, les moments révolutionnaires sont autant d'occasions pour confronter à l'idéal utopique et socialiste les revendications d'égalité pour les deux sexes. La fin du Second Empire - et la crise des institutions et des valeurs qui l'accompagnent - remet la question à l'ordre du jour.

BREVE HISTOIRE DU MOUVEMENT FEMINISTE

A - Le repli

Au moment où Julie Daubié entre en scène, le féminisme connaît une période de repli. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 a mis un frein violent à l'activité politique. L'exil, la mort, le désespoir ont décimé les rangs des vaillantes de 1848 et ont conduit le féminisme à disparaître sous la forme collective qu'il avait revêtu depuis la Révolution pour resurgir sous une forme individuelle et essentiellement théorique.

C'est le temps de la réflexion, de l'élaboration des grands concepts qui

domineront le féminisme républicain. C'est aussi le temps de la polémique, à l'influence si féconde sur le développement et l'affûtage des arguments. Juliette Lamber (Mme Adam), Jenny d'Hericourt et Maria Deraismes s'attaquent à Proudhon, Auguste Comte et ses émules positivistes ; Maria Deraismes prépare les conférences qui la rendront célèbre en 1868-69 et qui restent la seule tentative de cette période de mise en forme d'une doctrine féministe. Parallèlement, l'écriture romanesque traduit aussi une volonté de sortir les femmes du statut d'infériorité où les maintient le patriarcat. André Léo, Angélique Arnaud, Amélie Bosquet dépeignent les heurs et malheurs de la femme ouvrière, de la femme mal mariée et des rêves féminins déçus - accès au savoir et à la connaissance scientifique, rôle à jouer dans la famille, complicité avec le mari, amour, etc.

Petit à petit, se dessinent les contours des aspirations féminines - et parfois masculines - à un autre espace pour les femmes, à une autre règle du jeu des rapports sociaux de sexes. L'idée égalitaire ne s'énonce plus seulement sous la forme d'un cri de révolte : elle s'appuie sur une analyse, propose des concepts - double morale sexuelle, exploitation de l'ouvrière... - qui, s'ils sont parfois empruntés à d'autres théories, d'autres combats, n'en donnent pas moins une assise aux revendications.

Ces voix isolées dans le silence arrivent parfois à se faire entendre. Mais à action individuelle, soutien individuel. Elles s'appuient sur de vieux réseaux féministes, ou sur des individus qui s'y rattachaient. Il en est ainsi de Julie Daubié et de sa relation avec Arlès-Dufour, riche saint-simonien rallié au régime et qui met son argent - et son entregent - au service des intérêts des femmes - concours de Lyon sur le travail

des femmes, appui et recherche de soutien auprès de l'impératrice Eugénie quand Julie souhaite s'inscrire au bac. Dans le cas de Julie donc, la démarche isolée est couronnée de succès. Doit-on en déduire qu'il suffit de la rencontre d'une volonté individuelle et d'une oreille attentive et influente pour faire progresser la condition des femmes ? Cette fin d'Empire, alors que Madeleine Brès, la première femme médecin doit son autorisation d'étudier puis d'exercer aux bons offices de Victor Duruy auprès de la bienveillante impératrice, pourrait le laisser croire. Mais bientôt, l'Impératrice ne sera plus là. Et ce serait sans compter sur la volonté tenace de la société du XIXe siècle de ne rien changer à un ordre qui profite si bien à l'ensemble de ses hommes.

Les bouleversements du contexte politique aidant, la pensée féministe mûrie dans la solitude de ses auteurs rencontre des sympathies. La situation redevient favorable à la mise en place d'un réseau - prémisses d'un mouvement.

B - Le réveil et l'explosion, 1868-1914

Au printemps 1868, dans l'Empire en crise la question des femmes prend d'un coup une place de premier choix dans les débats qui agitent les réunions et conférences récemment autorisées. La situation des travailleuses, le droit des femmes au travail et à l'instruction - toutes questions si chères à Julie Daubié voient leur lot de propositions, de résolutions, d'empoignades et d'alliances.

Nous ne détaillerons pas ici ces quelques mois si féconds pour le féminisme, retenons seulement qu'ils sont ceux de la naissance d'un mouvement qui ira crescendo jusqu'en 1914, survivra à la Première Guerre mondiale, et dont

les grandes caractéristiques sont déjà présentes.

C - Caractéristiques

● La mixité

Le mouvement, surtout dans ses premières années, compte dans ses rangs de nombreux militants (adhérents d'associations) et de sympathisants.

Le plus célèbre et le plus actif est Léon Richer (1824-1911), co-organisateur des conférences de Maria Deraismes, fondateur du journal *Le Droit des femmes* (1869), co-fondateur de l'Association pour le droit des femmes en 1870 et fondateur de la Ligue française pour le droit des femmes en 1882. Dédié à la cause, passionné par l'aspect légal de la question féministe, parfois maladroit dans ses relations avec les femmes de son mouvement, il servira la cause autant par son action - notamment en faveur du divorce, la proposition de loi d'Alfred Naquet reposant en grande partie sur un de ses ouvrages -, que par ses maladroites. En effet, de nombreuses militantes, parmi lesquelles Maria Deraismes, s'interrogeront sur la place des hommes dans le combat féministe, inaugurant ainsi un débat qui perdura tout au long de la Troisième République. Julie Daubié exprime clairement la teneur du débat dans une lettre ouverte à Léon Richer : *« Les tuteurs et les protecteurs ne font pas toujours au mieux les affaires de leurs protégées »* (1871). Mixité ne veut pas dire prédominance des personnalités masculines : il est nécessaire que les hommes soient présents dans le mouvement, d'une part pour marquer l'intérêt général de la question - la société toute entière aura à gagner d'un changement du statut des femmes -, d'autre part, au-delà du caractère symbolique de leur présence, pour jouer un rôle effectif que, faute de droits, les femmes ne sont pas en mesure d'exercer. Ainsi de

l'Assemblée, où s'organisent des groupes en faveur des Droits de la femme (1894, 1906). Certains parlementaires sont membres du groupe de Maria Deraismes, d'autres de celui de Léon Richer, parfois des deux. Des ministres, tel René Viviani, ont côtoyé de près les féministes avant de se voir confier des responsabilités nationales et sont plus attentifs que leurs collègues aux revendications des femmes, allant même jusqu'à favoriser le développement de « premières » (Viviani et l'École des Beaux-Arts, par exemple). Pour autant, le travail de ses sympathisants ou fidèles alliés n'a pas toujours profité au mouvement - et sans celui-ci pour mener sans arrêt l'agitation, combien d'honorables projets de loi visant à améliorer le sort des femmes seraient restés en l'état ! De même pour le soutien des écrivains, auteurs dramatiques ou publicistes : mieux placés que les femmes pour se faire entendre, ils sont d'indispensables relais mais pour un Léopold Lacour, historien et féministe convaincu, combien profitent de la « vogue féministe » de la Belle Époque pour proclamer bien haut une appartenance qu'ils renieront ou oublieront poliment une fois le succès venu - et ceci sans parler des antiféministes qui construisent une carrière à partir de cette opposition. En dépit de ces avatars, le mouvement met en avant sa mixité, à de rares exceptions près. Julie Daubié ne faillit pas à la règle quand elle fonde son groupe : Arlès-Dufour fait partie du Conseil. Toutefois l'avis général des féministes, y compris d'ailleurs Léon Richer et Arlès-Dufour, est que les femmes ne seront vraiment bien défendues que si certaines d'entre elles osent affronter l'opprobre public en se mettant en avant, en les représentant. Ici aussi, il faut des premières.

● Un mouvement républicain

Nous avons mentionné l'héritage révolutionnaire auquel se rattache le féminisme de la fin du XIXe siècle, héritage qui se traduit par un sentiment d'appartenance assez fort de la plupart des féministes à la République. Evidemment, d'aucuns peuvent objecter que la Révolution fut peu profitable aux femmes - elle finit même dans un délire fortement misogyne (rapport Amar) -, que la Deuxième République s'empressa de proclamer le suffrage « universel » en oubliant la moitié féminine de la Nation, et plus proche encore des féministes, cette Troisième République qui devait tout changer n'a visiblement pas dans ses projets d'inscrire dans la Constitution et dans la pratique cette égalité qu'elle affiche aux frontons de ses mairies. Qu'importe ! ce n'est pas le régime qui est en cause, ce sont les hommes qui gouvernent et font les lois. Pire encore c'est parce que seuls les hommes gouvernent et font les lois. La République est perfectible ; elle est juste dans son principe.

Pourquoi donc un si long attachement à une forme de gouvernement qui ne tient pas davantage compte qu'un autre des femmes ? Sans doute parce que les fondateurs, Maria Deraismes et Léon Richer, ont associé leur nom au combat républicain - donnant même parfois la priorité à ce dernier. Pourtant, une de leurs émules, directement formée dans leurs rangs, essaiera bien d'établir que ce lien est fallacieux et proclamera bien haut que République ou pas, seul compterait pour les femmes le régime qui leur accorderait l'égalité avec les hommes. Mais Hubertine Auclert n'en retourna pas moins dans le giron républicain. Peu disposée à passer aux actes, la République s'appuie néanmoins sur un discours qui laisse le champ libre à l'interprétation et la

revendication féministes. En revanche, ses opposants n'ont à offrir pour projet qu'un retour à un système duquel, jugent les féministes, les femmes n'ont rien à attendre d'un système qui consacre la division des sphères, l'enfermement des femmes au foyer ou leur cantonnement dans des tâches subalternes et dont la rémunération ne leur suffit pas pour les faire vivre. Bref, tout ce que le mouvement veut abolir. Le « péril clérical », si souvent agité - et pour cause - au début de la Troisième République conserve une fonction d'épouvantail que les politiciens agitent quand les attaques se font trop précises, notamment sur la question du vote. Mais l'inertie républicaine produit un revirement spectaculaire du parti clérical : il devient suffragiste. Renforçant de ce fait l'hostilité républicaine au vote des femmes, il ne trouve évidemment pas davantage le soutien de l'ensemble des féministes. Le mouvement féministe est une force progressiste, républicaine avant tout - malgré les désillusions qui se font plus amères au fil des ans. Un attachement résumé dans cette pirouette de Maria Vérone, avocate féministe, militante depuis l'âge de 16 ans, devant le rejet par le Sénat du suffrage des femmes : « *Vive la république quand même !* » Car, en dépit de sa volonté tenace d'autonomie, le mouvement est partie prenante des enjeux politiques du moment.

● L'autonomie

Volonté tenace d'autonomie, mais de quelle autonomie s'agit-il ? Autonomie des femmes, par rapport aux hommes au sein du mouvement ? La question a été évoquée. Autonomie du mouvement par rapport aux partis et mouvements existants ? C'est là que le bât blesse. Car, si autonomie il y a, il s'agit aussi souvent de tentatives d'impossibles alliances.

Depuis la naissance du mouvement dans les années 1868, les féministes sont conscients de la nécessité d'avoir des relais dans différents cercles politiques, sociaux et culturels. Ils privilégient d'abord ceux qu'ils considèrent comme des alliés naturels, ceux qu'ils fréquentent ou dont ils font partie. La franc-maçonnerie, tout d'abord, semble à Richer et Deraismes un lieu où peuvent se discuter et se diffuser des idées émancipatrices. N'y aborde-t-on pas les questions qui demain vont contribuer à l'amélioration de la société ? Evidemment, les femmes sont exclues des loges mais il suffirait qu'une seule les acceptât pour modifier les choses. Ainsi Richer, qui avait sans succès tenté de faire reconnaître le droit des femmes comme une question digne d'intérêt, réussit-il avec le soutien du Dr Georges Martin à faire initier Deraismes. L'histoire est connue : la loge téméraire fut dissoute, Deraismes, étant maçonne à tout jamais, put donc créer onze ans plus tard, avec G. Martin, la première loge mixte : Le Droit humain, loge dissidente. La franc-maçonnerie traditionnelle, quant à elle, resta longtemps réfractaire aux idées égalitaires. La Libre Pensée, moins rigide en apparence et non explicitement fermée aux femmes pouvait faire un bon allié, pensa Hubertine Auclert dans les années 1880. Nelly Roussel, dans les années 1910, espéra elle aussi faire converger les intérêts des deux mouvements. Le féminisme, comme les libres penseurs, ne voulait-il pas libérer les femmes de la tutelle de l'Eglise. Les divergences étaient cependant de taille.

Sur le plan idéologique, le féminisme voulant libérer les femmes de tous ses carcans, demandait un partage des responsabilités et des pouvoirs. Pour contrer l'influence jugée pernicieuse de l'Eglise, il propose des mesures propres à intégrer réellement les femmes à la République : instruction (écoles, lycées,

universités), droits dans la famille, droits politiques et représentation politique. Un programme qui ne convient pas aux libres penseurs pour lesquels, conformément aux préjugés en vigueur, les femmes sont perçues comme un « grand tout », La Femme congénitalement hostile à l'idée de progrès, incapable de jouer un rôle politique actif dans la cité, vouée éternellement à être l'agent démoniaque du parti clérical ; en un mot, réactionnaire. Et cette femme, la Libre Pensée ne rechigne pas à la voir soumise, au foyer.

Divergence également tactique : alors que les libres penseurs sont prêts à accepter les renforts féministes pour nourrir leurs rangs sans rien accepter de leur programme, les féministes n'entendent pas renoncer à affirmer le caractère prioritaire de leur action.

Les relations avec les socialistes, autres alliés naturels pour un grand nombre de militants, ne furent pas davantage scellées sous le signe de la compréhension. L'enjeu est bien plus encore qu'avec la Libre Pensée de maintenir le caractère prioritaire du combat féministe sur tout autre. La doctrine socialiste comporte bien l'idéal égalitaire appliqué aux deux sexes. Aussi les socialistes prétendent-ils lutter aussi pour le droit des femmes et jugent-ils inutile, voire dangereuse, l'existence d'un mouvement féministe autonome. Aux objections des féministes sincèrement socialistes, sur la nécessité de toucher toutes les femmes (et pas seulement les travailleuses), la réponse fuse : le féminisme est bourgeois par essence et ses profits, s'ils existent, ne favoriseront que les femmes de la classe bourgeoise. Bien entendu, sur des revendications précises, les parlementaires socialistes semblèrent soutenir les féministes ; certains le firent d'ailleurs volontiers. Mais aussi bien parmi les féministes socialistes que parmi les socialistes féministes, ce fut affaire de choix individuel.

Les deux mouvements, fondamentalement différents, ne purent trouver de véritable terrain d'entente.

Parallèlement à ces trois grandes forces sociales et politiques, d'autres groupes ont attiré les féministes. Mais il n'est jamais question d'hégémonie ou de remise en question de l'autonomie. Ainsi des rapports avec la Ligue des droits de l'homme, fondée dans la chaleur de l'Affaire Dreyfus et qui apportera son soutien ponctuel dans les campagnes suffragistes, notamment en province. De même, la ligue anti-alcoolique, surtout dans l'entre-deux-guerres, appuiera cette revendication tandis que les féministes mettront en avant l'argument du rôle modérateur et régulateur (donc anti-alcoolique) de la femme. En revanche, avec la philanthropie féminine avancée (essentiellement protestante, juive ou laïque), la greffe a pris. Sur le modèle américain, le féminisme français s'est rapproché des associations caritatives jusqu'à fonder un Conseil national des femmes françaises. Il s'agit bien d'une fusion, permettant au féminisme d'asseoir largement sa base féminine et de revendiquer des centaines de milliers d'adhérentes. Quant aux philanthropes, leur intérêt est moins manifeste sinon que cette rencontre traduit une large imprégnation du milieu républicain avancé par les revendications d'égalité des sexes.

Le chemin des unes vers les autres s'est produit en douceur ; les revendications jugées d'abord trop subversives par les philanthropes comme celles du suffrage furent bientôt reprises en compte par toutes. En revanche, les questions qui apparaissent aujourd'hui comme essentiellement féministes - contrôle des naissances, sexualité féminine - furent peu abordées dans le Conseil autrement que sous la forme d'une dénonciation irrévocable.

Mais le mouvement féministe n'étant pas un parti, tous les courants coexistent. Cette *hétérogénéité*, une des caractéristiques du mouvement, est l'une de ses grandes richesses. Dans un mouvement si vaste, il y a de la place pour l'individualité : on peut se faire entendre, ne serait-ce que dans le cadre d'une polémique.

Et enfin la dernière constante, dont on ne sait pas bien si elle est un atout ou un handicap, est la forte tendance du féminisme français à multiplier les groupes, les fractions et même les journaux. Quand le mouvement s'organise, en 1869 deux groupes coexistent sans vraiment s'affronter mais affichent deux programmes peu différents. Pour l'un l'éducation prime alors que l'autre met en avant les droits civils. En 1871, c'est Julie Daubié qui crée son Association pour l'émancipation progressive de la femme, qui en dépit de son titre modeste, pose clairement la question du combat pour les droits civiques. Nous n'allons pas établir la liste des groupes qui se succèdent ou scissionnent : ces trois premières années marquent le rythme. En fait, si parfois des divergences stratégiques importantes justifient la naissance d'un nouveau groupe, la raison est souvent à chercher du côté de l'aspiration féminine à une reconnaissance publique. Les leaders, en effet, jouent un rôle majeur dans l'orientation du mouvement. Et chaque fois qu'une jeune femme estime, souvent au sein d'un groupe, qu'elle en sait autant ou plus que la dirigeante, qu'elle a autant ou plus de charisme qu'elle, elle s'en va et fonde son association. Ce travers n'est pas réservé au mouvement féministe, mais son acuité traduit sans doute cette aspiration féminine à sortir du rôle modeste dans lequel les confine la société. Le mouvement féministe est un porte parole d'une aspiration collective

à l'égalité, il est aussi expression d'individualités en mal de reconnaissance sociale.

● Les thèmes de lutte

Si pratiquement toutes les revendications qui sous-tendent l'action féministe de la Troisième République sont contenues dans les programmes des premiers groupes, elles évolueront dans leur formulation en fonction des enjeux et de la situation générale. Toutefois, il est possible de les regrouper en cinq grands axes : éducation – travail – réforme des mœurs – droits civils – droits politiques.

L'éducation. Nous n'y reviendrons pas, la question étant traitée ici : les féministes réclament l'école mixte et, pour les filles, l'accès aux écoles, lycées et universités, qui ouvrent aux femmes des carrières scientifiques, juridiques, artistiques.

Le travail. Le droit au travail est la première des revendications concernant ce chapitre, l'égalité en matière de traitement et de salaire lui est tout naturellement accolée : « A travail égal, salaire égal » est la devise de tous les féministes ; soucieux de la défense des intérêts des ouvrières et des employées, le mouvement pousse à la syndicalisation des femmes et, quand on leur refuse l'entrée dans les syndicats existants, à la création de syndicats féminins. Le salaire est aussi appréhendé dans sa fonction au sein de la famille, ainsi les féministes se battent-ils pendant 13 ans pour obtenir le droit pour les femmes mariées de toucher elles-mêmes leur salaire et d'en disposer librement.

En matière de protection des travailleuses, deux écoles s'affrontent : les femmes doivent-elles pratiquer tous les emplois y compris les plus dangereux pour elles ou doit-on leur interdire certains domaines, les mines, par exemple ? Cette dernière position est aussi celle du mouvement ouvrier. Tous, en revanche,

sont favorables à la protection de la femme enceinte et nouvellement accouchée. On a glosé sur les débats qui ont traversé le mouvement lors du congrès de 1900 sur le travail des femmes domestiques. Mais, ici aussi, les féministes réclament de sortir ces femmes de la situation difficile dans laquelle la plupart se trouvent.

La réforme des mœurs est un combat qui trouve son origine dans les pays anglo-saxons, notamment l'Angleterre, mais dont la pertinence a été mise en relief par différentes études, notamment celles de Julie Daubié et Maria Deraismes. Il s'organise autour de trois pôles, deux qui relèvent du domaine juridique, un troisième qui met l'accent sur la nécessaire mutation des rapports homme/femme :

- la recherche de la paternité, dont Léon Richer se fera le porte parole infatigable
- l'abolition du régime régissant la prostitution (contre l'enfermement, la mise en carte des prostituées...)
- pour l'abolition de la "double morale sexuelle" qui autorise l'homme à avoir des relations sexuelles avant et après le mariage et qui prône pour la femme virginité et fidélité. Les féministes ne réclament pas que les femmes jouissent des mêmes prérogatives que les hommes mais que ceux-ci respectent ces valeurs et s'y conforment. Se lit ici la volonté de changer les rapports de couple - réintroduire l'amour et la sexualité dans le mariage - et de redonner une nouvelle vigueur à l'institution du mariage et de la famille - les féministes sont rares à en contester le maintien -, pointe aussi l'argument hygiéniste qui traduit une grande peur de cette fin du XIXe : la peur de la contagion, de la progression de la syphilis.

Les droits civils. Difficile d'énumérer toutes les revendications, les femmes,

surtout celles qui sont en « puissance de mari », étant privées des droits les plus élémentaires. Citons néanmoins celui d'être témoin dans les actes notariés et d'état civil et celui d'ester en justice (faire un procès) et d'être tutrice.

Les droits politiques. Il y a deux temps dans la revendication des droits civiques : d'une part, ils sont évoqués dans l'argumentation de Maria Deraismes comme le couronnement de l'effort féministe, la mesure qui permettra réellement à la femme française d'accéder à la citoyenneté. Toutefois, dans la pratique, il lui semble opportun de ne pas brusquer les choses, de commencer par des réformes plus « faciles » à faire et moins susceptibles de menacer l'équilibre politique. Cette stratégie des petits pas, défendue également par Léon Richer, connaîtra ses partisans jusque dans les années 1910, années vers lesquelles on s'accordera à penser que la République, installée depuis 1870, était suffisamment établie sur ses bases pour ne pas risquer de disparaître avec le vote des femmes.

D'autre part, on trouve des partisans d'une action en faveur du vote dès les premières années de la République, Julie Daubié en étant la pionnière avec sa tentative d'inscription sur les listes électorales et le programme de son groupe, bientôt suivie par Hubertine Auclert.

En résumé, un mouvement autonome, mixte, républicain, réformiste.

MYTHE ET REALITE : DU SINGULIER AU PLURIEL

A - La première. Une figure du discours féministe

● Une question de vocabulaire

Dans le discours féministe du tournant du siècle, il existe plusieurs termes désignant celles d'entre les femmes qui

se sont distinguées dans l'histoire. Elles peuvent être classées en deux catégories : celles que leur talent, leur nature particulière place *au-dessus* des autres, les femmes exceptionnelles, les femmes de génie. Figures du panthéon féministe, elles n'en sont pas pour autant des exemples à suivre mais rassurant quant à la potentialité féminine à dépasser la norme. Leur singularité les caractérise pleinement.

En revanche, la « première », la « pionnière », la « précurseuse », l'« éclairée » ou la « devancière » n'existe que dans son rapport direct à la lignée qu'elle inaugure. Elle n'est pas au-dessus des femmes, elle est *devant*, elle ouvre la voie. Elle montre l'exemple. Elle n'a d'existence historique que parce qu'elle a été, parce qu'elle sera suivie. Elle incarne une figure prémonitoire.

Cette inscription dans l'histoire se fait à deux niveaux :

- en amont, par une recherche des précurseuses oubliées (les féministes redécouvrent Julie Daubié par une communication de Jeanne Deroin au congrès de 1889)
- en aval, par une projection dans le futur : en 1900, la presse féministe désigne Jeanne Chauvin comme la première femme avocate, ne doutant pas qu'une longue lignée suivra - et même l'appelant de ses vœux.

● Des « bastions à prendre »

Cependant, on utilise le terme de « première » seulement dans certains cas, celui de pionnières réussissant à s'imposer dans des domaines valorisants, jusque là réservés aux hommes. Domaines de l'éducation et des professions libérales, du monde politique, du savoir ou du pouvoir, et non pas du travail en général ou d'actions relevant de la sphère privée. On n'a pas retenu le nom de la première téléphoniste, secrétaire ou demoiselle de magasin ; elles ne

restent dans l'histoire que comme membres d'une profession qui s'est féminisée. En revanche, on retient les noms des premières femmes diplômées, médecins, avocates, membres d'une commission officielle ou du Conseil supérieur du travail, notamment. Des exemples qui participent à la construction d'un archétype féminin/féministe, celui de la femme nouvelle qui a choisi sa destinée, sa profession et exerce une responsabilité dont bénéficie toute la société.

● Sa fonction symbolique

Cette figure de « première » a une valeur didactique pour les femmes elles-mêmes : dans le passé comme dans le présent la première est la preuve vivante des capacités féminines à égaler les hommes dans tous les domaines. Capacités accessibles à toutes - ou du moins à un grand nombre - preuve utile pour encourager les femmes à prendre confiance en elles, et à rejoindre l'action féministe pour célébrer ces images positives (cf le banquet offert par *La Fronde* en l'honneur de Clémence Royer).

Elle a une valeur d'exemplarité pour la société tout entière : les femmes ont un rôle positif à jouer dans la société - d'aucuns diront un rôle spécifique en vertu de ses qualités féminines -, se priver de leurs capacités est un handicap pour tous. C'est bien son aptitude politique au sens large qui est finalement mise en lumière. La « première » incarne donc le projet féministe qui veut abolir les privilèges masculins et l'exclusion des femmes de la sphère publique. En dernière analyse, c'est d'instaurer le partage complet du pouvoir politique qu'il s'agit.

On peut s'interroger maintenant sur l'incarnation concrète par celles que le mouvement féministe s'est plu à qualifier de « premières » de ce mythe de « femme future ». Sans avoir fait une

étude prosopographique (qui devrait être menée), ni même une recherche biographique exhaustive, il est possible de dégager quelques traits caractéristiques dans le parcours des « premières ».

B - Esquisse d'un portrait de groupe

● Des qualités hors du commun.

Les premières sont, au regard des préjugés du XIXe siècle, des aberrations, des anomalies de l'histoire et de la génétique. Pour réaliser leur « exploit », elles doivent posséder des qualités hors du commun.

L'une des qualités nécessaires est déjà d'avoir de l'*ambition*. Qualité systématiquement étouffée chez les jeunes filles, au profit de la modestie, de l'effacement et qui suppose une conscience de son individualité, de sa valeur propre tout à fait extraordinaire pour leur époque. Puis il leur faut de la *volonté*, non seulement pour ne pas se satisfaire d'une condition leur semblant en deçà de leurs potentialités, mais aussi pour choisir de faire reconnaître leur valeur par tous, alors que toute publicité fait rapidement suspecter une femme d'immoralité, alors que le simple fait de « sortir » pour assister à un cours expose à une promiscuité qui pourrait gâcher à tout jamais les chances de trouver un mari.

Ensuite, les premières doivent faire preuve de *détermination et de courage* tant les obstacles qu'elles rencontrent sont nombreux dans une France traditionnelle et misogyne.

● Les obstacles

Outre le fait qu'en sortant de la sphère familiale, on s'expose à la désapprobation générale, à la caricature et parfois même à la violence antiféministe, franchir les barrières interdisant explicitement ou implicitement la pré-

sence des femmes ressemble à un véritable parcours du combattant.

Si quelques unes sont réellement soutenues et même poussées par leur milieu familial, comme Blanche Edwards dont le père médecin était favorable à ses études et dont la mère acceptait de lui servir de chaperon pour suivre ses cours, d'autres, comme Madeleine Brès en 1868 agissent sans le soutien de leurs proches et connaissent des difficultés financières. On peut citer aussi Madeleine Pelletier, dont un colloque et un livre retracent les exploits, qui est un exemple peu banal de première issue d'un milieu social très modeste et rétrograde. Ou encore, Maria Vérone, qui élève seule ses deux enfants, et qui, à 35 ans, apprend le grec et le latin le soir pour pouvoir passer son bac, suivre des études de droit et réaliser enfin son rêve de devenir avocate.

Il faut parfois plusieurs années pour obtenir l'autorisation de s'inscrire à un concours ou un examen. Quand le diplôme est décroché, préparé souvent dans l'isolement et par ses propres moyens par la candidate, il est difficile de faire reconnaître (valider) son titre - ainsi de l'aventure de Julie Daubié.

Plus difficile encore : jouir des mêmes droits que ses condisciples ou que ses confrères. Une femme savante, passe encore, mais une professionnelle de la médecine ou de la justice, c'est impensable. Sa faiblesse physique, sa nervosité, son manque de rigueur et d'objectivité s'opposent à son activité. Ainsi Jeanne Chauvin réussit-elle à devenir docteur en droit en 1892 mais ne peut exercer la profession d'avocat. Des années de lutte personnelle et du mouvement féministe ouvrent finalement le barreau aux femmes ; la magistrature leur reste cependant fermée jusqu'en 1946.

Tous les prétextes sont bons pour retarder l'intrusion des nouvelles venues, même les plus triviaux : on retarde l'ouverture de l'École des Beaux Arts aux filles au motif qu'il n'existe pas de toilettes féminines... Par ailleurs, comment ne pas souligner la lenteur de la législation.

● Une première a besoin de soutien

Les soutiens extérieurs sont indispensables pour forcer les portes des institutions qui, le plus souvent, rejettent les candidates sous le prétexte qu'elles ne jouissent pas de leurs droits politiques. La « première » doit donc être en relation avec une personne influente (Arlès-Dufour, comme nous l'avons vu pour Julie Daubié). Au tournant du siècle, le mouvement féministe sert souvent d'intermédiaire et offre un appui médiatique important, notamment grâce au quotidien *La Fronde* qui se mobilise pour Madeleine Pelletier ou Jeanne Chauvin et plus généralement pour assurer son fonctionnement de journal en faisant ouvrir aux femmes journalistes la Bourse, les tribunaux, le Parlement, les conseils municipaux.

Mobiliser les personnalités politiques est une priorité ; rien n'est possible sans l'intervention d'un représentant du gouvernement, ou la ténacité d'un député pour faire changer les règlements par une loi ou un décret. Mais l'aval des législateurs n'est pas tout : encore faut-il affronter la dure hostilité des collègues.

● Hostilité des condisciples

Quand Blanche Edwards est enfin autorisée en octobre 1885 à passer l'internat, les étudiants en médecine empêchent l'épreuve de se dérouler en organisant un monôme ; le soir même ils brûlent son effigie en public. En 1892, la soutenance de thèse de droit de Jeanne Chauvin est reportée à cause du

chahut des étudiants. Madeleine Pelletier comme Blanche Edwards relève l'agressivité des internes à leur égard. Maria Vérone décrit l'animosité de ses confrères du Palais ; quand il est question d'accepter les femmes dans les orchestres, les instrumentistes menacent de faire grève. La sphère masculine ne se laisse pas investir facilement et les résistances sont multiples ; une fois les femmes intégrées dans une profession, tout est mis en œuvre pour les cantonner dans des domaines spécifiques, relevant davantage de leur « nature » - pédiatrie, droit des enfants, gynécologie mais pas obstétrique.

Cependant, les témoignages insistent aussi souvent sur le changement complet d'attitude des collègues, une fois la preuve faite des compétences (Vérone ou Edwards). Sans doute, si la première réussit à se faire accepter cela est-il dû à ses capacités mais aussi au fait qu'une fois intégrée, elle perd de sa force symbolique et de son caractère subversif. En effet, les secondes tardent à s'imposer, la première peut alors passer pour une exception - une exception qui confirme la règle - et non plus comme la chef de file des ambitieuses, comme le fer de lance de l'intégration des femmes aux sphères du pouvoir. Mais la première a-t-elle conscience d'œuvrer pour l'égalité des sexes ou agit-elle seulement pour son propre compte ?

C - Les premières et le Féminisme

Une « première » n'est en effet pas nécessairement une féministe engagée. Elle a cependant rencontré trop de difficultés pour ne pas prendre conscience de l'oppression de son sexe. Quand elle n'est pas directement engagée dans le mouvement avant sa démarche, elle y a été souvent après son exploit, accueillie par les féministes comme une des leurs, et comme une

des meilleures, une héroïne. Elle y trouve un milieu prompt à la soutenir, à lui accorder la reconnaissance qu'elle a parfois bien du mal à obtenir (C. Royer).

Julie Daubié, B. Edwards, J. Chauvin, M. Pelletier, M. Vérone, la liste est encore longue des premières qui comptent parmi les rangs féministes, mettant volontiers leur renom et leurs connaissances au service de la cause. J. Chauvin rédige le projet de loi sur la libre disposition du salaire de la femme mariée pour l'*Avant-Courrière*. Maria Vérone consacre sa vie à la Ligue Française pour le Droit des Femmes.

On peut sans risque avancer que la génération des premières de la deuxième moitié du XIXe et jusqu'en 1914 se sent partie prenante du combat féministe. D'une part parce que le mouvement dans sa belle époque attire un large éventail de personnalités ; l'idée même bénéficie d'un large consensus parmi les partisans d'une France républicaine moderne tandis que l'adjectif féministe est utilisé avec une connotation positive, porteur d'espoir et d'avenir. D'autre part, parce que le mouvement féministe a été à ce moment un allié non négligeable pour celles qui avaient l'ambition de s'imposer sur les terrains masculins.

Dans une certaine mesure, ces « premières premières » ont pu échapper au sort des « suivantes » de l'entre-deux-guerres qui, plus nombreuses, se sont vues cantonnées dans des domaines « féminins » - ceux qui ont trait à l'hygiène, à la défense et aux soins des femmes et des enfants. Spécificité que rejette Maria Vérone : « *On a voulu me présenter souvent comme spécialisée dans les affaires de mineurs et de protection de l'enfance, c'est vrai, mais on oublie trop que je suis la première femme qui plaida aux Assises et au Conseil de guerre* ».

Au tournant du siècle, mythe et réalité des premières semblent relativement

coïncider. Loin d'être achevée, cette lente pénétration des femmes en des territoires masculins se poursuit notamment dans le domaine politique. L'impact médiatique de la nomination d'Edith Cresson comme première femme premier ministre ou de l'élection en 1990 à la présidence de la République d'Irlande de Mary Robinson en témoigne. Mais si la notion de « première » n'a pas perdu sa force symbolique, les « premières » d'aujourd'hui ne sont plus les porte-drapeau du mouvement féministe qui, en France, s'est sérieusement étioilé depuis sa renaissance en 1970.